

## Vocation délégué !

**M**organa est PH à l'hôpital d'Aix-en-Provence et Matthieu est PH au CH de Saint-Brieuc. Ils sont tous les deux délégués du SNPHARE, et ils ont accepté de nous raconter leur histoire avec le SNPHARE. Ce rôle, parfois méconnu, fait partie intégrante de la force d'un syndicat, ils nous racontent comment et pourquoi. Tous deux ont été élus au conseil d'administration en mars 2021.



**PHARE: Depuis combien de temps êtes-vous délégué du SNPHARE et pourquoi avez-vous fait ce choix ?**

**Matthieu Debarre:** Je suis délégué depuis 2018, j'avais adhéré au SNPHARE en 2015. À l'époque, il y avait un conflit avec la direction de l'hôpital de Saint-Brieuc et j'étais un peu seul face à tout ça. J'ai donc contacté le CA qui, compte tenu de mon engagement et de mon investissement, m'a proposé d'être délégué pour pouvoir mener cette action locale sereinement. L'idée était d'avoir les bons arguments dans ce conflit pour pouvoir défendre les collègues, car sans appui syndical c'est beaucoup plus compliqué, surtout dans ce genre de conflits. J'ai toujours été intéressé par la défense des autres et par la chose syndicale en elle-même, mais je dirais que c'est à ce moment-là que l'aventure a véritablement démarré.

**PHARE: Comment avez-vous découvert le SNPHARE ?**

**Matthieu Debarre:** J'étais interne en anesthésie à l'hôpital Georges Pompidou, et j'ai rencontré Patrick Dassier au bloc de chirurgie cardiaque. Au cours d'une discussion, il m'a parlé du SNPHARE. Plus tard, lorsque je suis devenu PH, je me suis vraiment intéressé à la question syndicale, et je me suis rappelé de lui et du SNPHARE. Cette rencontre a été le déclencheur de mon engagement, des années plus tard, un peu par hasard.

**« Je voulais être actrice dans mon métier, et pas seulement absorber des informations sans réagir. »**

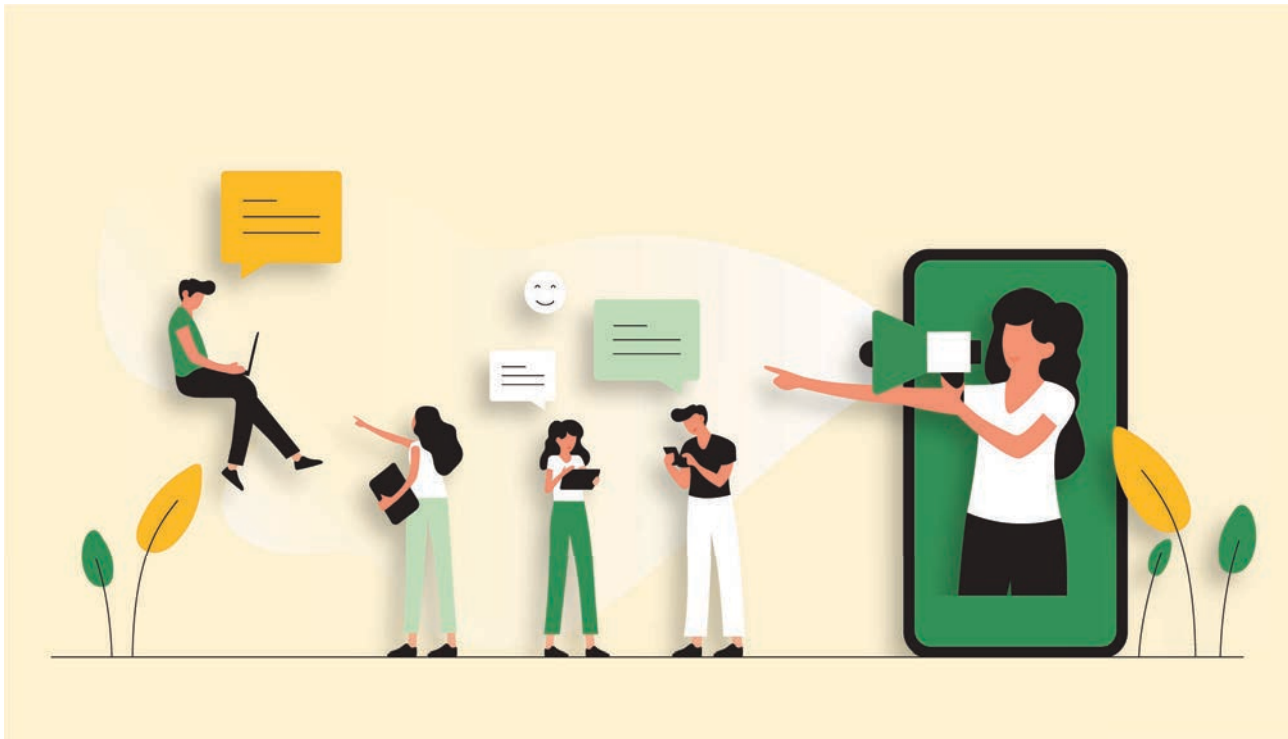
**Morgana Jeantieu:** J'ai découvert le SNPHARE grâce à mon collègue Frédéric Bourgeois, qui est retraité aujourd'hui, mais qui était délégué du SNPHARE à l'époque. Je suis PH depuis 2012 et j'ai débuté à l'hôpital d'Aix en 2016, j'ai adhéré au SNPHARE cette année-là. C'est lui qui m'a parlé du syndicat et de ses actions, il m'a mis le pied à l'étrier.

**Morgana Jeantieu:** Je me suis rendu compte qu'il y avait énormément de PH au sein de mon service qui n'étaient pas au courant des choses basiques: les astreintes, les récup, le décompte du temps de travail, le statut. Je ressentais un besoin d'information venant des collègues, et je me suis dit

que ça pouvait vraiment être utile de devenir déléguée. Je pense qu'il est primordial, lorsque l'on est PH, d'avoir de l'aide et des informations vérifiées, et le délégué est là pour ça. Plus personnellement, j'ai toujours été très organisée, je n'aime pas subir les choses et je tente toujours de comprendre. Je voulais être actrice dans mon métier, et pas seulement absorber des informations sans réagir.

**PHARE: Quel est votre rôle au quotidien en tant que délégué syndical ?**

**Matthieu Debarre:** Je crois que le rôle premier



du délégué est de relayer la parole du syndicat : le contenu des newsletters par exemple. Il faut essayer d'être didactique, de faire du « tri » pour parvenir à intéresser les gens. Il faut également informer les collègues en leur parlant, ce qui n'est pas toujours facile. Il faut du temps. Il y a un rôle de défense aussi et un rôle d'écoute : certains collègues ont des conflits avec la hiérarchie, certains sont en demande d'informations statutaires et nous sommes là pour faire le lien, pour aller à la pêche aux infos et les aider à ce niveau-là. Par exemple : il y a eu des rappels de salaire sur des astreintes dites surpayées dans mon hôpital, ils se servaient sur les feuilles de salaire à coup de 500 ou 1 000 euros. À l'époque j'étais déjà étiqueté SNPHARE, donc les collègues sont venus me voir, et je me suis renseigné avec les autres membres du CA. Il s'est avéré que ce n'était effectivement pas normal, j'ai prévenu la direction des affaires médicales et ces prélèvements se sont arrêtés.

**Morgana Jeantieu :** Informer les collègues dans un premier temps et faire le relai également avec l'administration. Certains PH qui travaillent dans d'autres hôpitaux m'ont contactée pour des fins de contrat, etc. J'ai commencé à communiquer en tant que déléguée sur le temps additionnel TTA de jour et de nuit. J'ai fait des recherches grâce au

SNPHARE, et une fois que j'avais tous les textes nécessaires, je me suis présentée devant la commission des affaires médicales, je leur ai dit que j'étais déléguée : et grâce à ça, deux mois plus tard, c'est passé à la CME. Donc le délégué a une réelle crédibilité, ce qui permet aux collègues de pouvoir nous solliciter via le syndicat qui est un organisme officiel.

**PHARE : Comment le SNPHARE vous aide dans votre mission ?**

**« Sans les syndicats, c'est la porte ouverte à toutes les dérives. »**

**Matthieu Debarre :** Les membres du CA sont toujours à l'écoute. Ils nous répondent toujours, quel que soit le sujet. En cas de problème, il faut les contacter sans hésiter en tant que délégué. Ils sont des « mines d'or » d'informations. Ils savent toujours vers qui se tourner pour avoir les bonnes informations. Ce sont des personnes qui ont envie d'aider les autres et qui n'hésitent pas à le faire. Ils ont de l'expérience et en font profiter les délégués sur le terrain pour avoir le plus d'impact possible sur tous les sujets qu'on peut imaginer.

**Morgana Jeantieu :** J'ai toujours pu compter sur le CA, leur poser toutes les questions nécessaires. Ils sont de très bon conseil. Ils ont un véritable rôle de lien, de transmission, car ils ont de l'expé-

rience sur tous les sujets qui concernent directement les PH.

**PHARE: Les PH ont été en grève pendant plus d'un mois, la mobilisation s'est organisée un peu partout en France, comment avez-vous géré et appréhendé cette période dans votre établissement ?**

**Matthieu Debarre:** J'ai commencé à parler du reclassement des PH très rapidement autour de moi. J'ai essayé de faire passer des flyers de manière synthétique, pour attirer l'attention des gens sur le sujet et ne pas donner l'impression d'être trop pressant. Saint-Brieuc n'est pas un hôpital qui se mobilise d'habitude, mais cette fois-ci le sujet a été mobilisateur. Quand on explique clairement ce que cette réforme entraîne, ceux que j'entendais dire que les « syndicats ne servaient jamais à rien » sont revenus sur leurs propos et ont compris l'importance des syndicats, des représentants syndicaux. J'ai beaucoup communiqué via la CME où je suis élu.

**Morgana Jeantieu:** J'ai transmis toutes les informations du SNPHARE au fil de l'eau, je suis allée discuter avec les collègues et j'ai communiqué par mail également avec eux. La grève a mobilisé pas mal de monde au sein de mon hôpital, ce qui est

assez rare à Aix. Ce sujet est vraiment rassembleur et les collègues étaient en demande d'informations par rapport à cela.

**PHARE: Que diriez-vous à un collègue qui hésite à se lancer dans l'aventure syndicale ?**

**Matthieu Debarre:** Les syndicats ont fait que nous ne soyons pas « esclaves » de notre travail aujourd'hui. Ils sont et resteront toujours utiles, car nous n'aurions rien du tout sans eux. Sans les syndicats, c'est la porte ouverte à toutes les dérives. C'est une grande famille bienveillante, toujours aidante, à l'écoute des autres: il ne faut surtout pas hésiter à les rejoindre pour participer à l'entraide entre tous.

**Morgana Jeantieu:** On peut toujours avoir besoin des conseils de son syndicat. L'aide morale et logistique est réelle. Je dirais que l'hôpital a plus que jamais besoin de gens qui le défendent, et nous avons besoin de tout le monde pour ça, alors sautez le pas!

*Propos recueillis par Savéria Sargentini*



## CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SNPHARE 2021

Après l'assemblée générale du 12 mars 2021, qui a eu lieu en visio conférence, le SNPHARE a élu son nouveau conseil d'administration. Tous ses membres sont toujours aussi motivés pour assurer La défense de l'hôpital public et de ses praticiens.

**Bienvenue aux deux nouveaux administrateurs : Morgana Jeantieu et Matthieu Debarre.**